



# Agriculteurs : exploitants ... ou exploités ?

La pauvreté dans le monde agricole est une réalité largement méconnue. La crise du lait nous a rappelé récemment que la vie d'un agriculteur ou d'une agricultrice est loin d'être un long fleuve tranquille. Ce métier, si essentiel puisqu'il nous fournit notre « pain quotidien », se transforme en enfer pour nombre de ceux qui le pratiquent, accablés de dettes et soumis à des contraintes intenable. Le problème n'est pas neuf et ce n'est pas parce que les tracteurs des manifestants ont rejoint leur ferme et que le sujet a quitté la une des médias qu'il est résolu. Loin de là. Plongée dans ce monde où la détresse et la rage côtoient la volonté de défendre un mode de production respectueux de la Terre et de ses habitants.

Cette analyse est disponible en format pdf (carnet A5 ou A4) sur notre site [www.vivre-ensemble.be](http://www.vivre-ensemble.be). Elle peut être reproduite et publiée. Nous vous demandons de mentionner la source et de nous transmettre copie de la publication.

Vivre Ensemble Education, 2010

Avec le soutien de la Communauté française



Vivre Ensemble Education  
rue du Gouvernement provisoire 32 – 1000 Bruxelles  
02 227 66 80 [vee@entraide.be](mailto:vee@entraide.be) [www.vivre-ensemble.be](http://www.vivre-ensemble.be)

**L**a pauvreté touche 1,6 million de personnes en Belgique, soit plus de 15 % de la population du pays. En 1999 déjà, la Fondation Roi Baudouin<sup>1</sup> publiait les résultats d'une étude sur la pauvreté en agriculture, qui révélait que 25 à 30 % des agriculteurs étaient proches du seuil de pauvreté, avec un revenu familial inférieur à 400.000 FB (+/- 10 000€), soit inférieur au salaire minimum de l'époque. Depuis lors, l'agriculture a perdu en Belgique plus de 20 000 exploitations agricoles d'une superficie de moins de 20 ha (chiffres 2004-2005).

Les dernières statistiques de 2009 mentionnent un nombre de 44 380 exploitations en Belgique, alors qu'en 2005, on les chiffrait à 51 540<sup>2</sup>. Ce sont donc pour la plupart des exploitations agricoles devenues économiquement vulnérables qui sont vouées à disparaître.

Certains agriculteurs/agricultrices se sont reconvertis dans d'autres professions, d'autres ont rejoint les rangs des chômeurs ou des bénéficiaires du CPAS. Ou sont à la retraite.

En Wallonie, le revenu par unité de travail calculé sur une moyenne de 3 années (2004-2006) est de l'ordre de 23 800 €. Bien entendu, tous les agriculteurs ne perçoivent pas le même revenu. Des disparités existent. Près de 45 % des

<sup>1</sup> Voir

[http://www.journalessentiel.be/actualite/fevrier/soc\\_agri.html](http://www.journalessentiel.be/actualite/fevrier/soc_agri.html)

<sup>2</sup> [http://www.csa-be.org/IMG/doc\\_agr-bel-090206.doc](http://www.csa-be.org/IMG/doc_agr-bel-090206.doc)

personnes employées ont un revenu inférieur à 20 000 € par an, dont plus de 6% ont un revenu négatif (revenu déclaré en dessous de 2000 €). Cette diminution de revenus est générale pour l'UE des 27. Les estimations pour 2009 indiquent une baisse de 12,2 % de revenu agricole réel par actif. En Belgique, le revenu des agriculteurs a chuté de 25,6 % en 2008 ! (source : Eurostat)

La ferme d'aujourd'hui n'est plus celle des années cinquante. En 2005, 95 000 personnes s'occupent d'agriculture dans notre pays, ce qui équivaut à 2,05 % de la population active. En 1950, il y en avait encore 539 000, ce qui représentait 14 % de la population active.

Mais pourquoi tant de changement ? Comment certaines familles d'agriculteurs s'en sortent-elles, s'adaptent-elles à cette évolution et à ces changements et d'autres non ?

## SURENDETTEMENT

**D**e nombreuses familles d'agriculteurs sont obligées de renoncer à leur exploitation agricole. Elles ont énormément de difficultés à faire face aux obligations, à répondre aux normes en matière d'environnement, de sécurité alimentaire, de santé, de bien-être des animaux, etc. au risque d'être sanctionnées (sanctions financières, suppression des quotas). Conséquences : des factures impayées, un endettement pouvant aller jusqu'à des saisies par huissiers. Le nombre d'exploitations agricoles en difficulté ne fait

qu'augmenter, à un point tel que des négociants locaux d'aliments, de semences et d'intrants, qui ne sont plus payés par leurs clients, sont mis également en difficulté et, pour certains, mis en liquidation.

Vanessa Uythrest, agricultrice, témoigne de son désarroi dans la vidéo réalisée par Agricall Wallonie<sup>3</sup>. Elle et son mari ont dû abandonner la ferme qui avait appartenu à leurs parents et qu'ils avaient reprise grâce à un emprunt de 400 000 €. En 2005, pour s'adapter aux normes légales et du marché, ils ont construit un nouveau bâtiment pour accueillir le bétail, pour un coût de 175 000 €.

« Dès le départ, témoigne Vanessa, nous étions lourdement endettés ». La crise agricole, avec des prix moyens très bas, a mis cette famille en difficulté, au point de ne plus pouvoir honorer ses factures ni ses emprunts. « *Il y a des jours, explique Vanessa, où même acheter un pain était très très difficile !* ». La famille s'est alors tournée vers Agricall Wallonie pour résoudre ses problèmes et a été obligée de vendre la ferme...

#### **Agricall : aux côtés des agriculteurs en difficultés...**

Agricall (à l'époque Préventagri), était au départ une cellule d'assistance psychologique pour les agriculteurs : 29% d'entre eux souffraient d'épuisement psychologique (*burn out*). En changeant

<sup>3</sup> voir cette vidéo :

<http://www.youtube.com/watch?v=UkT8I5WSkO8>

de nom, l'asbl a élargi son champ d'action : en plus de l'accompagnement individuel, elle propose un accompagnement collectif (notamment par des formations), la diffusion d'informations et publications, l'observation de la précarité en monde agricole et la promotion/diffusion des aides et ressources existant en Région wallonne. Son site internet : <http://www.agricall.be>

Une autre situation difficile est celle d'un agriculteur du Hainaut occidental qui a repris avec sa femme, en 1996, l'exploitation des parents. Cette reprise n'a pas été un cadeau pour ce cadet d'une famille de 6 enfants. Au départ, une reprise prudente qui s'est limitée à acheter le bétail, le matériel agricole et d'élevage, les différents quotas disponibles et à assumer le loyer des terres agricoles et des bâtiments de la ferme. La charge financière était à cette époque supportable.

En 2003, pour répondre aux normes légales, ils décident de construire une nouvelle étable pour leurs vaches laitières. A ce moment, les prix du lait au producteur étaient corrects. Ils calculent un bénéfice net de 15 cents au litre de lait grâce aux quotas laitiers. La nouvelle étable est fonctionnelle en 2004 et c'est à ce moment-là que les prix du lait ont commencé à baisser, pour arriver progressivement à un prix de revient au litre de lait supérieur au prix de vente ! Sur 40 ha, la ferme vit à 80 % sur sa production laitière avec 11 ha de prairies, 12 ha de maïs, 4 ha de luzerne et un demi-ha de betterave fourragère. Douze

hectares sont destinés à des cultures commerciales : blé et pommes-de-terre.

Cette famille d'agriculteurs, au départ de son exploitation, en 1996, élevait et engraisait aussi quelques porcs. Pour des motifs de rentabilité et de normes légales, elle a dû accepter des contrats avec des sociétés d'aliments et a, depuis 10 ans, un contrat avec une entreprise pour l'engraissement de 200 porcs. Ce système permet de garantir un bénéfice faible mais constant, même s'il comporte aussi des inconvénients liés au statut des indépendants et des salariés sans pouvoir bénéficier des avantages de l'un et de l'autre.<sup>4</sup>

« Dans ces conditions, quel est notre avenir ? », s'interroge ce couple. Depuis deux ans, l'agriculteur a trouvé à l'extérieur un emploi pour financer, en quelque sorte, le travail de sa femme qui s'occupe des vaches laitières, dont la production est déficitaire !

L'année passée, un de leurs propriétaires leur a proposé d'acheter 4 ha de terres agricoles. Le prix des terres, à 25 000 €

<sup>4</sup> Comme indépendant, il s'agit non pas de justifier ses heures de travail par semaine (ce qui est le cas du salarié), mais de réaliser le travail demandé, même si celui-ci nécessite beaucoup d'heures de travail (le salarié serait rémunéré pour ses heures supplémentaires). Contrairement à l'indépendant, le salarié n'a pas de part aux bénéfices. Néanmoins dans le cadre d'un contrat, le statut d'indépendant lui donne l'illusion d'une totale « liberté », mais avec un revenu préalablement imposé. C'est pourquoi, dans une formule mixte comme celle proposée à l'éleveur de porcs, celui-ci cumule les inconvénients de l'un et de l'autre.

l'ha, rendait cet achat impossible. Une autre personne, à la recherche d'investissements sûrs, a acheté ces terres et, heureusement les a autorisés à continuer à cultiver les terres.

Si ce contexte de crise devait perdurer, et à cela s'ajouter encore une libéralisation accrue avec la réforme de la PAC (Politique agricole commune) de l'UE prévue pour 2013, ce couple explique avec regrets qu'il devra abandonner le métier d'agriculteur et tenter sa chance sur le marché de l'emploi...

### DES EXEMPLES PAR CENTAINES...

**B**ien sûr, ils sont des centaines à être confrontés à la libéralisation des marchés agricoles qui sont de plus en plus mondialisés. Un fermier producteur laitier qui possède une vieille étable pour ses vaches ne répond plus aux normes de qualité du lait. Sa laiterie l'avertit qu'elle ne viendra plus acheter son lait ou que, pour le moins, son lait serait payé moins cher ! Après un an supplémentaire dans ces conditions, le fermier décide d'arrêter sa production laitière tout en continuant ses cultures traditionnelles (blé, pommes-de terre). Aujourd'hui, cette famille d'agriculteurs veut vendre sa maison et les deux membres du couple travaillent à l'extérieur pour payer leurs dettes !

En Ardennes, une famille d'agriculteurs possède 400 bêtes de race bleu-blanc belge. Elle travaille d'arrache-pied pour pouvoir s'en sortir. La femme quitte son mari. L'agriculteur, désemparé, ne s'en sort plus et est incapable de gérer

l'exploitation seul ni de faire face à ses obligations financières. Il se suicide un an après !

Pour beaucoup d'autres agriculteurs /trices, le contexte est morose. Les gens sont découragés et dépassés. Au départ, ils négligent leur bétail, la gale s'installe, la maintenance n'est plus faite et, petit à petit, l'exploitation se détériore.

Beaucoup sont dépassés, ils n'ont pas pu s'adapter, ils sont dégoûtés de l'agriculture et n'ont pas envie de se lever le matin pour traire leurs vaches ! Un dégoût profond les gagne : ils se sentent abandonnés par les pouvoirs publics et incompris des consommateurs. Ils se

sentent exclus ! C'est le seul secteur économique où l'UE autorise à vendre à perte, disent ils ! Pourquoi ? L'agriculteur/trice aujourd'hui doit être capable d'assumer toutes les spécialisations. Il doit être éleveur, cultivateur, transformateur, vendeur, gestionnaire, comptable,..., bref un travail multisectoriel qui devrait être bien mieux rémunéré.

Dans ce contexte, 3 types d'agriculteurs/trices se profilent en Belgique :

- Des agriculteurs/trices qui continuent l'exploitation fermière mais sans production laitière et dont un des deux membres du couple est obligé de trouver du travail à l'extérieur. Certains créent leur propre emploi et se

spécialisent dans la vente directe au consommateur.

- Des agriculteurs qui abandonnent le métier et sont à la recherche ou ont un emploi à l'extérieur, survivent grâce à leurs acquis fermiers (pension, vente de la ferme, reprise...), ou encore dépendent du CPAS.
- Ceux qui réinvestissent constamment pour maintenir leur niveau de vie en diversifiant l'exploitation, en diminuant les prix de revient et en contractant de nouveaux emprunts. Ceux-ci rachètent des fermes que des fermiers découragés

abandonnent. Dans un contexte de marchés agricoles mondialisés, vont-ils pouvoir résister dans les années qui viennent ? Ne vont-ils pas être aussi victimes d'unités de production plus importantes ?

## UNE CRISE ANCIENNE ET PROFONDE, AU NORD ET AU SUD

**L**es origines de la crise agricole sont profondes. Chez nous, il faut remonter à des générations d'agriculteurs qui ont été amenés progressivement à produire davantage. Cette augmentation de la production alimentaire est liée, d'une part, à l'amélioration des conditions de vie des populations urbaines, qui consomment davantage ; elle est d'autre part la conséquence des progrès en matière de

Vivre Ensemble Education

rue du Gouvernement provisoire 32 – 1000 Bruxelles

02 227 66 80 [vee@entraide.be](mailto:vee@entraide.be) [www.vivre-ensemble.be](http://www.vivre-ensemble.be)

techniques agricoles : des machines agricoles toujours plus performantes, l'utilisation d'intrants, de semences appropriées et de produits phytopharmaceutiques qui allègent le travail manuel dans les champs. Parallèlement, la main-d'œuvre quitte les campagnes et répond ainsi à la demande croissante de main-d'œuvre dans les industries. Ce processus de modernisation agricole, qui semblait normal à l'époque, explique la situation absurde que nous connaissons aujourd'hui : une diminution de la part de l'alimentation dans le budget du ménage, accompagnée d'une production par hectare toujours plus importante pour maintenir le niveau de vie des agriculteurs.

Malgré tout, chez nous, l'agriculture a réussi, ce dernier siècle, à vaincre des famines et à améliorer la diversité de l'alimentation au profit d'une meilleure santé<sup>5</sup>... Mais, nous voyons apparaître également, depuis quelques années, les limites du système productiviste qui a des effets néfastes sur l'emploi dans l'agriculture, sur notre environnement, sur la biodiversité et par conséquent aussi sur notre santé ! A cela s'ajoutent aujourd'hui les changements climatiques dus aux gaz à effet de serre dont les conséquences sont connues. Au niveau

<sup>5</sup> A court terme et globalement en tout cas. L'usage intensif de produits chimiques dans l'agriculture est nuisible pour la santé des agriculteurs comme des consommateurs. A ce sujet, voir le film « Nos enfants nous accuseront », de Jean-Paul Jaud.

mondial, l'agriculture (surtout l'agro-industrie) participe pour 32% à la production de gaz à effet de serre (19% si on laisse de côté la déforestation), et consomme 70 % de l'eau douce dans le monde<sup>6</sup>. Ce système n'est pas durable...

## PAC ET OMC EN QUESTIONS

**D**epuis quelques années, la Politique agricole commune (PAC) de l'Union européenne garantit un certain niveau de revenu et de bien-être aux agriculteurs. Le système des quotas protège plus ou moins le monde paysan européen confronté à la surproduction alimentaire.

Malheureusement, avec les Etats-Unis, l'UE pratique le « dumping<sup>7</sup> » qui est contraire aux règles de l'OMC (Organisation mondiale du commerce). Depuis 1995, l'agriculture, libéralisée, est considérée comme n'importe quel autre secteur de l'économie et dépend donc uniquement des lois du marché, de l'offre et de la demande.

Depuis 1995, année où les accords de Marrakech ont été ratifiés par les pays membres de l'OMC, l'agriculture n'est plus considérée comme un moyen de nourrir la planète, mais comme un

**Depuis 1995,  
l'agriculture,  
libéralisée, est  
considérée comme  
n'importe quel autre  
secteur de l'économie  
et dépend donc  
uniquement des lois  
du marché**

<sup>6</sup> Conférence d'Olivier De Schutter (29 août 2009) [http://www.etopia.be/IMG/mp3/Olivier\\_De\\_Schutter.mp3](http://www.etopia.be/IMG/mp3/Olivier_De_Schutter.mp3)

<sup>7</sup> Dumping : pratique consistant à vendre moins cher des produits sur le marché extérieur que sur le marché national

secteur économique qui engendre des bénéfices et permet la spéculation ! Pourquoi dès lors l'Europe, qui est favorable à la libéralisation du marché et à la dérégulation, pratique-t-elle une politique d'intervention de l'Etat pour soi-disant soutenir ses agriculteurs ? Conséquence de cette pratique : nos produits agricoles envahissent les marchés des pays du Sud, y ruinant ainsi la petite paysannerie qui ne parvient plus à vendre ses propres produits !

Néanmoins, ce ne sont pas les quotas qui sont responsables de cette situation. Au contraire : ils permettent un meilleur équilibre entre la production de denrées alimentaires et la demande du consommateur.

Ils devraient même perdurer, après 2015, comme le proposent des organisations paysannes européennes, mais en les intégrant dans le concept de la Souveraineté alimentaire (voir plus loin).

La politique économique de plus en plus libéralisée touche également les plus petits agriculteurs européens. L'UE, dans son engagement à l'OMC, soutient les prix les plus bas au niveau mondial, souvent déterminés par des grands producteurs<sup>8</sup> et par les chaînes de distribution agro-alimentaire, sans prendre suffisamment en compte des impératifs environnementaux et sociaux et en admettant la spéculation alimentaire au profit de quelques-uns.

<sup>8</sup> Notamment brésiliens : voir

<http://www.cncd.be/spip.php?article838>

Une nouvelle PAC doit d'ailleurs voir le jour en 2013 avec la prévision d'une suppression des quotas agricoles et laitiers d'ici à 2015, mettant en œuvre une libéralisation sans limites qui aura pour conséquence de supprimer encore davantage d'agriculteurs européens au profit de grosses unités de production !

## EXODE RURAL ET CONSOMMATION DUALISÉE

**D**es millions de personnes dans le monde quittent chaque année l'agriculture pour se diriger vers des centres urbains où, souvent, il n'y a pas d'emplois suffisants. Elles se retrouvent rapidement dans les bidonvilles des grands centres urbains du Sud ou émigrent vers d'autres pays, notamment européens.

Les prix agricoles fixés au niveau mondial éliminent « naturellement » ceux qui produisent à des prix de revient supérieurs au prix du marché mondial. Ce phénomène provoque une diminution de la production puisque moins de paysans s'y consacrent et deux ou trois années après, les effets se font sentir par une augmentation des prix des denrées alimentaires, plus rares, aux profits des plus grands producteurs et de l'agro-industrie... et aux dépens des plus pauvres, anciens paysans du Sud et du Nord qui sont aussi des consommateurs. Ce phénomène répétitif est une des causes de la diminution du nombre d'agriculteurs en Belgique, en Europe et dans le monde, mais aussi de

**Les prix agricoles fixés au niveau mondial éliminent « naturellement » ceux qui produisent à des prix de revient supérieurs au prix du marché mondial.**

l'augmentation des prix de certaines denrées alimentaires et de l'augmentation de la spéculation sur celles-ci.

Un autre phénomène inquiétant lié au processus de modernisation de l'agriculture mondiale est celui de l'industrialisation de la production agricole, de sa transformation et de sa commercialisation qui imposent aux consommateurs des produits alimentaires à deux vitesses : d'une part une minorité qui est financièrement à même de consommer des produits *bio* et autres labels garantissant des aliments de qualité et, d'autre part, la grande majorité, qui devra se contenter de produits industrialisés de moindre qualité intrinsèque, aux dépens de sa santé, de l'environnement et au prix de la disparition de l'agriculture familiale. Combien connaissons-nous encore de catastrophes comme celles de la vache folle ou de la grippe aviaire? Il est bon d'y penser maintenant et de sauver encore ce qu'il est possible de sauver en participant aux luttes des organisations paysannes et de consommateurs.

Celles-ci revendiquent la Souveraineté alimentaire (SA). De quoi s'agit-il? La souveraineté alimentaire, c'est le droit des populations et des pays de définir leurs propres politiques alimentaires et agricoles. Ces politiques doivent être écologiquement, socialement, économiquement et culturellement adaptées à chaque

contexte spécifique et ne pas menacer la souveraineté alimentaire d'autres pays<sup>9</sup>.

Définie depuis 1996 par la Via Campesina<sup>10</sup>, la Souveraineté alimentaire s'oppose à la prédominance du droit du commerce, exercée principalement par l'OMC.

## CONCLUSION

**E**n dehors des périodes de crises sanitaires (vache folle, dioxine, etc.), nous, consommateurs moyens, avons tendance à ne pas nous préoccuper outre mesure de l'origine et du mode de production des aliments que nous achetons et mangeons. Le prix est souvent notre principal critère de choix.

Cette analyse nous rappelle que notre alimentation standardisée, transformée, industrialisée, « chimicisée », a un coût humain énorme : des milliers d'agriculteurs et agricultrices sont plongés dans la pauvreté et le surendettement, chez nous comme dans les pays du Sud, alors que l'industrie agro-alimentaire engrange de plantureux bénéfices et que les spéculateurs s'en donnent à cœur joie. Quel autre secteur accepterait de vendre le fruit de son travail à un prix qui ne couvre même pas les coûts de production? Quel

**Quel autre secteur accepterait de vendre le fruit de son travail à un prix qui ne couvre même pas les coûts de production ?**

<sup>9</sup> <http://www.entraide.be/-Qu-est-ce-c-est->

<sup>10</sup> <http://www.viacampesina.org/fr/>

mépris pour ceux et celles qui produisent notre indispensable nourriture !

Raccourcir la distance qui sépare le producteur du consommateur, par l'achat direct à la ferme, par exemple, est une première piste d'action, qui assure un revenu décent à l'agriculteur, mais aussi une reconnaissance de son travail. Le soutien aux organisations qui défendent une agriculture familiale et respectueuse de l'environnement, pourvoyeuse d'emplois et de produits de qualité, en est une autre, indissociable et indispensable. Au niveau politique, un soutien substantiel à l'agriculture familiale et écologique est indispensable pour développer l'emploi dans ce secteur et rendre accessible au plus grand nombre une alimentation saine.

Un agriculteur qui cultive du blé et qui n'a plus de quoi acheter un pain, c'est un paradoxe scandaleux dont nous sommes les complices involontaires. Mais si nous en prenons conscience et que nous agissons en conséquence, nous pouvons devenir les alliés d'une autre agriculture, d'une autre vie pour les paysans qui nourrissent le monde, dont nous n'ayons pas à avoir honte.

Xavier Jadoul  
Vivre Ensemble Education  
2010

*Annexe : la souveraineté alimentaire*

**Annexe :**

Contribution de la Confédération Européenne Via Campesina (<http://www.eurovia.org/>) dont fait partie la FUGEA, Fédération (belge) unie de groupements d'éleveurs et d'agriculteurs<sup>11</sup>.

« La souveraineté alimentaire donne à la population et à l'UE le droit de définir sa politique agricole et alimentaire à partir des besoins de la population et de son environnement et non à partir de règles du commerce international écrites dans une idéologie « libre »-échangiste. Par exemple c'est à l'UE d'interdire la culture et l'importation d'OGM (4) si ses citoyens n'en veulent pas, sans que l'OMC puisse l'en empêcher. C'est à l'UE de décider de passer d'un déficit de 75% en protéines végétales -pour nourrir ses animaux d'élevage- à l'autonomie, tout à fait possible sur nos surfaces agricoles et indispensable vis-à-vis des enjeux environnementaux. Il faut pour cela revenir sur l'accord OMC de 1994.

La souveraineté alimentaire fixe comme priorité à l'agriculture de produire d'abord pour nourrir la population, et non pour le commerce international. L'UE, qui est devenue le premier importateur et premier exportateur de produits alimentaires, doit donc réviser entièrement ses priorités. Exporter de la poudre de lait tandis qu'on importe le soja pour nourrir les vaches, aller produire nos fruits et légumes -même bio- dans les pays du sud parce que la main d'œuvre y est moins chère, cela

<sup>11</sup> <http://www.fugea.be/j/>

conduit aux impasses sociales et environnementales actuelles. La souveraineté alimentaire au contraire relocalise les productions agricoles près des consommateurs.

La souveraineté alimentaire, en donnant aux paysannes et aux paysans un rôle central dans l'alimentation de la population de leur région, leur donne un sens et une légitimité sociale dont la PAC actuelle les a souvent privés. La souveraineté alimentaire en effet s'oppose à la concentration actuelle du « pouvoir alimentaire » dans les mains de l'industrie et de la grande distribution. C'est au pouvoir politique, par exemple l'UE, de réguler la production, les marchés, la distribution en tenant compte de tous les acteurs de la chaîne alimentaire. C'est aussi aux producteurs et aux consommateurs, comme cela se pratique de plus en plus, de raccourcir cette chaîne par de multiples formes de commercialisation plus directe. Ils doivent y être encouragés par la politique agricole et alimentaire (PAAC) et les normes sanitaires- aujourd'hui industrielles- des produits transformés à la ferme doivent être adaptées.

Il ne faut pas se méprendre : la souveraineté alimentaire n'est pas l'autarcie ni un repli à l'intérieur des frontières. Elle ne s'oppose pas aux échanges internationaux : chaque région du monde a des produits spécifiques qu'elle peut commercer, mais la sécurité alimentaire est trop importante pour la faire dépendre d'importations. Dans chaque région du monde, la base de l'alimentation doit être si possible produite sur place. Chaque région doit

donc avoir le droit de se protéger d'importations à bas prix ruinant sa propre production.

La souveraineté alimentaire n'apporte pas qu'un droit, mais aussi un devoir, celui de ne pas porter atteinte aux économies agricoles et alimentaires des autres régions du monde. Tout dumping, c'est-à-dire toute aide pour exporter à un prix inférieur au coût de production (5), doit être interdite. Cela est valable pour les aides à l'exportation, et aussi pour les paiements directs lorsque ceux-ci permettent de vendre et d'exporter à un prix inférieur au coût de production.

La souveraineté alimentaire ne s'attache pas qu'à l'alimentation de la population actuelle, mais aussi à celle des générations futures, donc à la préservation des ressources naturelles et de l'environnement. C'est pourquoi il faut développer des modes de production agricole qui diminuent les émissions agricoles de gaz à effet de serre, favorisent la biodiversité et la santé. En diminuant les transports et en changeant les modes de production trop intensifs, on s'attaque aux défis climatiques et environnementaux.

C'est autour de la souveraineté alimentaire que peuvent se rencontrer en Europe ceux/celles qui travaillent au changement de politique agricole/alimentaire et ceux/celles qui travaillent à la relocalisation alimentaire. C'est cette dynamique qui pourra peser

sur les orientations de la future politique agricole.<sup>12</sup> »

---

12

<http://www.eurovia.org/spip.php?article273>